

Enquête publique sur Cornwall
Atelier sur les recherches menées par des parties dans le cadre de la Phase 2
Circles of Support and Accountability
« Hommes victimes de violence sexuelle pendant leur enfance qui commettent des
actes de violence sexuelle à l'âge adulte »
15 mai 2008
Résumé de la présentation

Colleen Parrish remercie le public ainsi que les membres de CoSA pour leur participation à cet important atelier de la phase 2 de l'Enquête Publique sur Cornwall.

Peter Jaffe, membre du comité consultatif, introduit ensuite le sujet. Il explique qu'il existe un groupe de personnes qui sont à la fois victimes et contrevenants, et que la façon dont la société traite ce groupe est importante. C'est sur ce groupe particulier que porte l'étude de CoSA. Alors que la majorité des personnes qui, enfants, ont été victimes de sévices sexuels ne deviennent pas des délinquants sexuels à l'âge adulte, il y en a qui le deviennent. Il présente ensuite Susan Love, directrice de CoSA, qui donnera davantage d'information sur le sujet.

Susan Love commence par remercier l'Enquête Publique sur Cornwall pour son soutien financier à l'étude menée par CoSA. Elle expose ensuite les raisons qui sont à l'origine de l'étude menée par CoSA. CoSA est une organisation qui opère depuis le sous-sol d'une église. Elle s'occupe des contrevenants sexuels (appelés « membres de base ») qui ont été remis en liberté après avoir purgé leur peine. Ces membres de base n'ont, pour la plupart, personne vers qui se tourner à leur sortie de prison et sont souvent considérés comme présentant des risques élevés de récidive. Les résultats obtenus par CoSA dans la prévention de la récidive sont excellents. Son action se focalise principalement sur les besoins élémentaires des membres de base. Susan souligne également que CoSA n'est pas un refuge pour délinquants et que les membres de base qui commettent des délits ou ne remplissent pas les conditions de leur libération sont signalés. Elle précise qu'au cours de ses activités, CoSA a constaté qu'un grand nombre de délinquants avec lesquels l'organisme a travaillé avaient eux-mêmes été des victimes et qu'ils avaient de la difficulté à tourner la page. Susan a contacté Rick Goodwin, membre du Projet pour hommes, pour savoir si les membres de base de CoSA pouvaient être acceptés dans le programme de guérison pour les hommes, mais ce dernier a refusé en raison de leurs antécédents criminels. CoSA a alors cherché d'autres programmes qui les accepteraient mais n'en a trouvé aucun qui s'adressait à la fois à une victime et à un délinquant. Cette impasse a conduit à la proposition de recherche qui a été faite à l'Enquête Publique sur Cornwall.

Susan présente ensuite Adina Ilea, chercheuse assistante au projet CoSA, qui va exposer les résultats de l'étude.

Adina remercie Susan et passe à l'exposé des résultats de la recherche (voir [la présentation Powerpoint qui l'accompagnait](#)).

A la fin de l'exposé d'Adina, Susan demande aux membres du comité de CoSA de se présenter et de faire leurs commentaires.

Rick Goodwin - Le Projet pour hommes

Rick indique que le projet de CoSA de travailler avec les victimes/auteurs d'abus sexuels a pris une place centrale dans l'ordre du jour du Projet pour hommes (PPH). Ce problème, qui jusque-là était conceptuel, est devenu maintenant viscéral. Il affirme que le PPH a pour règle de ne pas accepter des personnes de plus de 18 ans qui ont commis des actes d'agression sexuelle. PPH a dû récemment refuser la demande de services d'un homme parce que ce dernier avait commis des agressions sexuelles en se cachant dans les toilettes des femmes. PPH a dû notifier cette décision à d'autres organismes. Son expérience est donc tout à fait réelle.

En outre, le PPH a reçu une lettre d'une victime-contrevenant lui demandant de siéger à son conseil d'administration. Cette situation est très délicate car plusieurs membres du conseil sont eux-mêmes d'anciennes victimes.

Quoiqu'il en soit, selon Rick, cette question est plus une question de politique et d'orientation pour l'avenir que le simple fait d'accepter une personne au conseil d'administration du PPH. Rick indique que le PPH a déjà cherché des sources de financement pour le groupe des victimes/délinquants, mais que les options de financement visent généralement l'un des deux groupes uniquement, soit les victimes, soit les délinquants. Il souhaiterait que l'on comprenne enfin qu'il n'y a pas que des « bonnes victimes » et des « méchants délinquants ».

Du point de vue de la sécurité communautaire, Rick affirme que le financement de programmes pour les victimes/délinquants aurait un impact positif et utile pour tous parce que cela permettrait de réduire les actes de récidive ainsi que le nombre des victimes de violence sexuelle. Il déclare que le PPH est fier de son partenariat avec CoSA pour ce projet.

Geris Serran - Psychologue, Rockwood Psychological Services

Geris Serran est une psychologue attachée aux **Rockwood Psychological Services**. Elle travaille avec des délinquants sexuels des services correctionnels, au palier fédéral et provincial. Elle explique que les programmes offerts par Rockwood sont basés sur une psychologie positive et s'appuient sur des modèles de vie saine. Les modèles de vie saine de Rockwood sont différents de ceux qui sont utilisés au sein du système des services correctionnels. L'idée générale est d'améliorer les conditions de vie des délinquants et leurs relations avec les autres tout en les aidant à avoir une meilleure opinion d'eux-mêmes. En général, c'est la première fois que ces hommes ont la possibilité de se concentrer sur leur propre vie. La plupart d'entre eux ont un passé sordide. Dans l'optique de Rockwood, si on offre à ces hommes la possibilité de se construire une vie réussie et positive, leurs risques de récidive seront plus faibles.

Geris est convaincue qu'il est indispensable d'aider les délinquants à surmonter leurs propres traumatismes. Elle travaille en étroite collaboration avec CoSA. Elle ajoute que l'étude menée par CoSA présente pour elle un intérêt personnel et qu'elle espère pouvoir travailler dans ce domaine plus tard.

D^{re} Pamela Yates – Service correctionnel du Canada.

Pamela déclare que bien qu'elle travaille au Service correctionnel du Canada (SCC), elle porte un intérêt personnel à ce problème. Le mandat du SCC est vaste : appliquer les sentences prononcées par les tribunaux, offrir des programmes de traitement aux délinquants, aider les victimes en leur fournissant des informations lorsque leurs agresseurs sont incarcérés et renforcer la sécurité publique.

Pamela explique que même si le SCC ne s'occupe pas directement des problèmes des victimes, elle a été intriguée par l'un des résultats de la recherche qui révélait que les victimes qui deviennent des agresseurs à l'âge adulte avaient plus tendance à avouer avoir retiré du plaisir des actes de violence que les victimes qui ne commettent pas de sévices à l'âge adulte. Pamela souligne que cette conclusion met en évidence l'importance qui est accordée, au cours du traitement, à la frontière entre valeurs et perception.

Peter remercie CoSA et les membres du comité d'experts de leurs présentations. Il fait remarquer que nous avons dirigé notre attention sur des questions clé. Comment allons-nous maintenant aborder ces questions pour parvenir à une meilleure compréhension?

Discussion

1. Le premier intervenant déclare, qu'après avoir écouté les présentations, un certain nombre de questions lui sont venues à l'esprit. Il a travaillé à la fois avec des délinquants et des victimes. Dans sa fonction actuelle au PPH, il a dû refuser des clients en raison de leurs antécédents criminels. Il se demande ce que l'on peut faire pour le groupe des victimes/délinquants.

Peter répond que c'est justement une des raisons pour lesquelles nous sommes réunis aujourd'hui, pour examiner comment nous pouvons aider ces gens. Le travail de recherche comble cette lacune dans les services.

2. La seconde question s'adresse aux psychologues. Quel est le pourcentage de victimes/délinquants qui sont incorrigibles, c'est-à-dire qui ne pourraient pas tirer un bénéfice quelconque d'un traitement médical, quel qu'il soit.

Geris répond que dans son cabinet, les taux de récidive sont très bas pour les contrevenants à risque élevé ou modéré. Selon elle, chez la plupart des patients, le traitement est efficace. Elle part de l'idée qu'il est toujours possible de trouver un traitement, même s'il doit être administré sur une plus longue période.

Peter relève qu'il y a là deux questions différentes, 1) la récidive et 2) l'efficacité du traitement.

Michael observe qu'un grand nombre de clients de CoSA sont très fortement motivés par leur volonté de ne pas retourner en prison et qu'ils ne retombent pas dans la délinquance même si l'envie est forte. Bien que ce ne soit pas une motivation idéale, c'est néanmoins une motivation. Quelques clients présentent des troubles du comportement anti-sociaux. Pour ceux qui présentent des risques élevés de récidive, les programmes de CoSA sont très efficaces. Selon Michael, ils bénéficieraient encore davantage d'un programme destiné aux victimes/délinquants, tel que le programme « vie saine ».

Michael note que certains délinquants sont réfractaires à ce programme et ce sont justement ces personnes qui font la une des journaux.

Pamela observe que les taux de récidive dépendent du type de traitement et des services fournis. Le taux international de récidive pour des contrevenants qui ne suivent aucun traitement approprié est d'environ 14-15 %, mais avec un traitement adéquat, ce taux tombe à 9,8 % sur une période de 10 ans. Toutefois, certains modèles de services enregistrent des taux encore plus faibles (p. ex., 3-4 %) lorsqu'ils sont accompagnés de traitements tels que le programme de vie saine. Ainsi, il est possible de réduire les risques de récidive par des traitements appropriés.

Pamela relève que chaque délinquant reçoit un traitement personnalisé qui commence par une évaluation du risque et de ses antécédents criminels pour pouvoir adapter le niveau du traitement à sa situation. Elle indique qu'il est difficile de chiffrer avec précision le nombre de ceux qui sont considérés comme « intraitables », car les gens qui rechutent le font chacun à une étape différente, selon leur niveau de risque.

Michael fait remarquer que le taux de récidive dans les infractions sexuelles intra-familiales est nettement inférieur et que le traitement médical dépend de l'individu. Le but du traitement est de rendre la vie des contrevenants plus saine psychologiquement.

L'intervenant demande s'il existe un moyen de déterminer, dans le groupe des victimes/délinquants, ceux qui ne retireraient aucun bénéfice d'un traitement (p. ex., ceux qui sont manipulateurs), de manière à ne pas retarder les progrès du reste du groupe.

Pamela répond que les cliniciens ont été formés pour détecter la manipulation chez les délinquants.

Geris indique qu'il est possible de diagnostiquer ces dispositions par l'examen du passé du délinquant. En outre, nous recherchons les facteurs de motivation pour trouver l'élément

qui déclenchera le changement chez la personne, si ses efforts pour changer sont sincères. Elle relève également que les autres membres du groupe sont souvent capables de se rendre compte quand quelqu'un essaie de manipuler.

Peter précise que ceci met en relief l'importance de procéder à une évaluation au début du processus, avant que le délinquant ne soit remis entre les mains du système de justice pénale. Selon lui il est important qu'un procureur de la Couronne puisse disposer de ce genre d'information lorsqu'il saisit les tribunaux.

3. Le troisième intervenant fait remarquer qu'il y a des limites aux ressources bénévoles et aux fonds affectés aux services sociaux et que si un programme tel que CoSA était offert à Cornwall, il prendrait la place d'un autre programme. Par conséquent, les citoyens devront savoir clairement que le soutien au programme sera long et que le financement qui lui sera octroyé devra s'étaler sur plusieurs années. L'intervenant demande qui se chargera du financement.

Peter convient que la source du financement est une question importante, surtout si l'on tient compte du fait que le traitement pour les délinquants de sexe masculin n'est pas une cause populaire.

4. L'intervenant suivant relève qu'en raison des restrictions budgétaires actuelles, ces services sont confiés aux soins de bénévoles dans chaque collectivité.

Michael reconnaît que c'est ce qui se passe pour CoSA, qui est une entreprise bénévole. Malgré l'énorme effort de sensibilisation à cette cause qui est déployé, il est encore difficile d'obtenir des fonds additionnels pour le programme. CoSA essaie de se servir de cette étude pour organiser des rencontres avec d'autres organisations qui seraient en mesure d'attirer des fonds.

5. Un intervenant demande à Colleen si des recommandations concernant le financement de programmes pour les victimes/délinquants pourraient être formulées dans le cadre de la Phase 2 de l'Enquête.

Colleen répond par l'affirmative; des suggestions dans ce domaine peuvent être adressées au commissaire. Toutefois, elle rappelle que le commissaire ne peut pas émettre des chèques. Il ne peut que transmettre au gouvernement des recommandations que la collectivité et les professionnels concernés soutiennent. Colleen indique que les parties peuvent déposer officiellement des observations dans le cadre de la Phase 2 et qu'une procédure de consultation du public est en cours d'élaboration. Elle met l'accent sur le fait que l'Enquête cherche des solutions judicieuses à la question des programmes destinés aux victimes/délinquants. Plus le soutien de la collectivité en faveur de cette initiative sera grand, plus le gouvernement sera enclin à lui prêter l'oreille.

Peter considère qu'il est important de s'inspirer des autres systèmes. Il insiste sur la nécessité de ne plus voir chaque service comme une entité différente. Il cite le cas du Family Justice Centre de London, où 11 agences différentes collaborent pour offrir les services.

Susan fait observer que la question du bénévolat est importante. A Ottawa, il y a actuellement 50 bénévoles qui encadrent neuf membres de base. En général, il a l'impression que les gens ont vraiment saisi l'occasion qui leur était offerte de participer, de contribuer à changer les choses. Les bénévoles ont tissé des liens avec les membres de base et il est très gratifiant de constater l'effet de ces relations sur les bénévoles ainsi que sur les membres de base.

6. Peter demande comment CoSA recrute ses bénévoles, vu l'impopularité de cette cause.

Susan répond que le recrutement se fait parmi les étudiants intéressés, tels que les étudiants en criminologie. Michael ajoute que quelques groupes rattachés à des églises et autres institutions de services sociaux sont aussi désireux d'aider. Les programmes de psychologie et criminologie des collèges et universités sont aussi un bon creuset pour le recrutement. Il souligne que bien que les églises commanditent, dans une certaine mesure, le projet CoSA, celui-ci est dans son essence de nature non religieuse.

7. Peter demande ce que l'on peut faire pour assurer la durabilité des ressources.

Susan répond que l'éducation est la clé. Elle met l'accent sur une approche holistique, en précisant que ces programmes ne sont pas destinés seulement à épauler le délinquant, mais également à promouvoir la sécurité publique. La principale source de financement de CoSA est la Direction de l'aumônerie du Service correctionnel du Canada.

Michael indique que l'Hôpital royal d'Ottawa a, à une époque, examiné l'éventualité de financer le programme, mais sans y donner suite, bien que l'idée soit encore à l'étude. À ce stade, dit-il, nous devons faire circuler le message parmi les organisations susceptibles de distribuer des fonds et d'aider.

Susan a accueilli avec intérêt l'idée d'une collaboration avec d'autres organismes et agences.

8. Michael demande si un programme tel que COSA pourrait être lié à la probation.

Un agent de probation parmi les participants a expliqué qu'il arrive qu'une collectivité décide d'aider ce genre de délinquants, mais que la décision de le faire était strictement individuelle.

Colleen fait observer qu'une somme d'argent relativement faible devrait suffire pour mettre en oeuvre un programme comme celui-ci. Michael est d'accord. Il affirme que CoSA à Ottawa fait un travail extraordinaire avec un budget annuel de seulement 10 000 \$ (bien que le personnel très dévoué soit souvent appelé à faire quelques sacrifices).

Rick émet l'idée qu'en Ontario, il faudrait jeter les bases d'un programme destiné aux hommes victimes de violence sexuelle sur lequel viendrait se greffer un programme ouvert aux victimes/délinquants. Il relève qu'actuellement, en Ontario, on a de la peine à trouver des fonds pour un projet destiné aux hommes victimes et qu'il fallait en premier lieu surmonter cet obstacle.

9. Patrick demande comment travaillerait un conseiller pour des victimes qui sont aussi des délinquants.

Michael convient que la formation des conseillers est un point important. Beaucoup de conseillers n'ont d'expérience qu'avec un des deux groupes, mais pas avec les deux. Il note cependant qu'il y a eu un mouvement en faveur d'une approche plus holistique qui prendrait en compte les deux aspects de la question.

Selon Rick, nous ne devrions pas si facilement former des groupes séparés, les uns travaillant avec les victimes et les autres avec les délinquants. Il affirme qu'il n'y a pas de ligne claire qui divise les deux groupes.

Patrick en convient, mais observe qu'il sera difficile de changer l'attitude de la société à l'égard de la démarcation entre victimes et délinquants.

Peter confirme qu'il sera difficile de renverser les conceptions bien établies à cet égard.

10. Patrick se demande si la thérapie concernant le groupe victimes/délinquants devrait être une thérapie de groupe seulement. Il pose la question de savoir si la thérapie de groupe est plus efficace que la thérapie individuelle dans ce cas.

Geris est d'avis que pour ce milieu, la thérapie de groupe semble plus efficace, bien que quelques contrevenants préfèrent une thérapie individuelle.

11. L'intervenant insiste sur la pertinence de l'idée de fournir un soutien au-delà des services cliniques. Il souligne également que les bénévoles devraient bénéficier d'un soutien continu. De plus, les problèmes spécifiques de Cornwall, tels que la langue et l'analphabétisme, devraient être pris en compte dans un projet de cette nature.

12. Un intervenant demande d'où viennent en général les bénévoles. Par exemple, est-ce que CoSA recrute beaucoup d'étudiants ou de personnes issues de familles jeunes? L'intervenant pense que l'un des obstacles est que beaucoup de parents refusent de se porter bénévoles pour ne pas faire courir de risques à leurs enfants.

Susan répond que des limites solides ont été établies et que ces limites n'ont pas été franchies.

Michael indique que la plupart des bénévoles sont soit âgés ou retraités soit des étudiants sans enfant.

13. L'intervenant suivant demande quelles sont les prochaines étapes envisagées dans le cadre du programme CoSA, à Ottawa et à Cornwall.

Michael répond que l'étape suivante sera de déterminer, en consultation avec les organismes susceptibles de contribuer à la mise sur pied de ce genre de programme, s'il est possible ou non, de l'appliquer à Cornwall, soit en utilisant leur propre budget soit en obtenant un financement supplémentaire.

14. L'intervenant suivant demande s'il y a un espoir quelconque d'établir un projet comme celui de CoSA pour soutenir les membres de la famille?

Michael relève que l'Hôpital royal d'Ottawa a un programme destiné aux conjoints des contrevenants, mais il ne sait pas s'il est encore offert.

Susan indique que le programme SAF-T procure une assistance aux membres de la famille.

Au nom du comité consultatif, Peter remercie les membres de CoSA pour leur travail et leur dévouement.

Colleen se fait l'écho de Peter, et de plus, remercie les participants pour la pertinence de leurs questions et du débat. Elle exprime l'espoir que nous puissions tous ensemble travailler à trouver une solution viable à ce problème.